

MENTION COMPLÉMENTAIRE EMPLOYÉ BARMAN
E1U1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE - Épreuve ponctuelle
Durée : 1 heure
CONSIGNES AUX CANDIDATS

Cette épreuve a pour but de vérifier votre capacité à maîtriser les techniques professionnelles.

Elle se déroule en trois étapes :

- **1^{re} étape** : durée préconisée 15 minutes.

Vous allez tirer au sort deux cocktails.

Pour chacun, vous devez rédiger la fiche technique sur l'annexe I qui vous est fournie.

- **2^e étape** : durée préconisée 30 minutes.

Vous vérifiez la mise en place du bar et rectifiez les anomalies constatées.

Puis, vous réalisez les deux cocktails tirés au sort précédemment ainsi que celui dont la fiche technique vous est fournie par le jury.

Vous procédez à l'analyse sensorielle du cocktail correspondant à la fiche technique fournie.

- **3^e étape** : durée préconisée 15 minutes.

Vous devez préparer une boisson simple (chaude ou froide) et en assurer le service.

MENTION COMPLÉMENTAIRE EMPLOYÉ BARMAN	Consignes aux candidats	
Épreuve : E1U1 - Pratique professionnelle	Session 2011	Page 1/1
	Durée : 1 heure	